







ANNEXE 5 au document Cerfa N°14734*02

A défaut de plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2000 et 1/5000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau,

Les cartes suivantes sont insérées :

- Carte de localisation du projet sur fond IGN (cf. aux pages suivantes)
- Vue aérienne et caractérisation du voisinage du projet (cf. aux pages suivantes)
- Extrait du Plan Local d'Urbanisme et Plan cadastral (cf. carte jointe)

Le voisinage du complexe projeté est composé de :

- L'hypermarché E.LECLERC existant (repère 1)
- Une plate-forme logistique désormais démantelée (repère 2)
- Un centre hippique (repère 3)
- Des activités tertiaires (repère 4)
- L'entreprise Roger de Lyon, spécialiste du pâté en croute (repère 5)
- Un restaurant Le Chapotin (repère 6)
- Des habitations allée de Bourdonné (repère 7)
- Des habitations allée des Chênes (repère 8)
- Des activités tertiaires (repère 9)

La vue aérienne ci-dessous précise la localisation géographique de ces éléments :



Figure 2 – Voisinage autour du site (Vue aérienne)

Avertissement : la vue aérienne ci-dessus est ancienne et n'indique pas les derniers aménagements faits au niveau de la zone industrielle de la Vallée de l'Ozon (lieu-dit Chapotin)